

Procédure à suivre en cas de blessure sur le terrain de la Magic Soccer

Chers capitaines membres de notre merveilleuse Magic Soccer League,

Outre les un-deux majestueux, les petits ponts ravageurs, les buts remplis d'émotion dans le temps additionnel, nous sommes parfois confrontés à des moments plus douloureux que sont les blessures de nos coéquipiers qui nécessitent une prise en charge médicale ou paramédicale.

- Dans ce sens, chaque joueur affilié est couvert via une assurance **Arena** que nous avons contractée. Au cours du match, je ressens une blessure, souvent, l'évènement est flagrant et ne permet pas de continuer (torsion, claquage), parfois je continue de jouer malgré la douleur et à la fin du match la douleur s'intensifie.

Il est donc de bon ton de suivre la procédure suivante afin que les frais puissent être pris en charge.

1. Signaler au responsable terrain la blessure ainsi que les circonstances et, ce, **IMMÉDIATEMENT après l'incident**. Seulement si, comme explicité plus haut, la **blessure est flagrante** et **nécessite des soins particuliers**. Transmission du nom et confirmation du numéro de téléphone par le joueur blessé.

⚠ Cette étape est essentielle pour nous car elle nous permet d'attester que la séquelle n'a pas été subie en dehors d'un match déroulé au sein de notre ligue et nous permettra de donner notre aval à l'assureur.

2. Après avoir signalé votre blessure auprès du responsable terrain MSL. Vous devez nous **contacter endéans les 48h** à dater du jour de votre déclaration d'accident. Si ce délai est dépassé, notre assurance ne prendra pas en compte votre demande d'intervention en cas de blessure. Ensuite, nous envoyer un message type via notre adresse mail: magicsoccercontact@gmail.com

Précisez votre nom, prénom, équipe dont vous êtes membre ainsi qu'un bref descriptif des circonstances de votre blessure, demandez le formulaire d'assurance pour la déclaration d'accident.

3. Dès réception du formulaire, veuillez compléter vos parties et nous renvoyer le formulaire (scanner). Nous aviserons le document pour accord.
4. Une fois le formulaire de déclaration d'accident avisé par notre ligue, vous pouvez envoyer le tout à **arena@arena-nv.be**
5. **Arena** vous renverra un accord de principe avec **un numéro de dossier à garder précieusement** que vous devrez communiquer à chaque envoi d'une demande d'intervention.
6. Envoyer toutes les demandes de remboursement à **Arena** par mail ou via l'application.

Principes généraux :

- Les frais doivent toujours être avancés de votre poche et vous devez ensuite demander le remboursement via mail ou via l'application **Arena**.
- Si vous avez un rendez-vous médical, demandez au secrétariat ou aux admissions une attestation à remettre à votre assurance.
- Gardez une copie de chaque facture, chaque prescription, chaque attestation de soins.
- L'assurance prend en charge le ticket modérateur à hauteur de 100% pour les frais médicaux.
 - Cela implique que si vous êtes suivi par un hôpital ou une clinique privée qui applique du 200%, la partie de supplément demandée par le praticien ne sera pas prise en charge par l'assurance.
 - Cela implique également que les hospitalisations en chambre seule ne sont pas couvertes par l'assurance si vous devez malheureusement subir une intervention chirurgicale.
- ⇒ Si vous avez une couverture plus avantageuse via votre employeur ou un membre de votre famille, pesez le pour et le contre des avantages/bénéfices.
- Concernant les frais paramédicaux comme de la kinésithérapie, il faudra remettre une copie de la prescription médicale, la preuve d'intervention de la mutuelle (téléchargeable sur le site internet ou l'application de votre mutuelle une fois le remboursement de leur part effectué) et l'attestation de soin remise par votre kinésithérapeute.

Si la situation médicale le nécessite, votre kiné remettra également un courrier à destination de votre mutuelle (accord de principe pour un certain nombre de séances).

 - Les kinésithérapeutes privés pouvant fixer eux-mêmes les suppléments, l'assurance **Arena** se fixe un montant de remboursement.
- Dans le cas où nous devons faire appel à une ambulance, la facture peut être envoyée à **Arena** après paiement pour demander un remboursement.
- Il est bon de savoir qu'en raison des accords du 112 en fonction des zones géographiques, l'ambulance vous amène habituellement aux urgences de Saint-Elisabeth (Cliniques de l'Europe) qui est une structure privée. Il est donc de bon ton de se renseigner pour avoir un suivi post-urgence avec un médecin qui n'appliquerait pas de supplément afin que la totalité de la facture soit prise en charge.

En espérant que vous deviez faire appel à cela le moins possible et en souhaitant un bon rétablissement aux joueurs actuellement en cours de revalidation.

Nos salutations sportives,

L'équipe Magic Soccer